



COMITE SYNDICAL du 13/10/2018

DECISION MODIFICATIVE n° 2 - 2018

RAPPORT DU PRESIDENT

L'an deux mille dix-huit, le treizième jour du mois d'octobre, à neuf heures et trente minutes, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8, par renvoi du L.5211-1, du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-De-Dôme.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

Gilles MAS, Daniel GORCE, Michel NORE, Yves FOURNET-FAYARD, Cyril HAUTEVILLE, Frédéric POYET, Sébastien BOROWSKI, Jean-Louis HOSTALIER, Jean-Michel VARGAS, Bernard VEISSIERE, Cédric SIMON, Jean-Pierre SAUVANT, Emmanuel PINTE, Michel NICOLLET, Gilles GUERET, Gérard LAFONTAINE, Jean-Pierre CHASSANG, Jacques PEROL, Alain HAUTIER, Denis FOURNIAT, Pascal CAILLET, Michel BOYER, Sébastien GOUTTEBEL, Annie TALLARD, Bernard VELLETT, Gérard CHANSARD, Serge BRIOT, Noël MESTRE, Jean-Claude SAUVAT, Christophe CHISSAC, Alain GUILHEN, Alain PAULET, Vincent PERGET, Antonio MARQUES, Jean-Pierre PEYRIN, Gérard ROUX, Eric BRUGIERE, Philippe DUDYSK, Marcel BARGEON, René HERAUT, Daniel CRAMER, Marc-Antoine DEVERNOIX, Corinne BOUCHARIN, Richard VEGA, Max CLERMONT, Gérard HILAIRE, Pascal DÉCOTTE, Jean-Paul CHANAL, Bernadette DUTHEIL, Jean-Paul POUZADOUX, Didier MATRAS, Daniel ROUX, Christian MELIS, Guy GALLAIS, Pierre METZGER, Dominique BRIAT, Marie-Christine BELOUIN, Monique BONNET, Alain CATHERINE, Jean-Pierre COGNERAS, Daniel FERRAGU, Françoise GATTO, Patrick HEBUTERNE, Bernard JARLETON, Henri JAVION, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Chantal LAVAL, Jean-Yves MANIEL, Roch MENES, Michel MIRAND, Françoise NOUHEN, Thierry OLIVAIN, Bruno PONTRUCHER, Romain REBELLO, Jacques SCHNEIDER, Jean-Pierre AUJEAN, Christine THOMAS, Christine TORRESAN-LACROIX, Bernard VILLEBRUN

Suppléants ayant pouvoir :

Michel PAQUET, Jean-Claude RICHARD, Jean-Claude PEYRONNY, Pierre MONTEIL, Christian GUÉNOLÉ, Stéphane RODIER, Evelyne BRUN, Jacques LARDANS, Jean-Christophe BELLANGER

Pouvoirs :

Daniel QUENIN à Marcel BARGEON, Nicole GIRY à Bernard VEISSIERE, Grégory BERNARD à Monique BONNET, Nicolas BONNET à Marie-Christine BELOUIN, Marie-Claude CAMINADA à Chantal LAVAL, Jocelyne CHALUS à Thierry OLIVAIN, Francis CHATELLIN à Jean-Pierre COGNERAS, Christine DULAC-ROUGERIE à Françoise NOUHEN, Jean-Pierre FASSIER à Bruno PONTRUCHER, Michel PROSLIER à Françoise GATTO, René VINZIO à Daniel FERRAGU.



La présente **Décision Modificative s'établit à -181 423 €** répartis pour :

- + 94 337 € en section de fonctionnement
- 275 760 € en section d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT

1 - AUTORISATIONS DE PROGRAMMES

Lors des réunions des 20 janvier 2018 et 20 avril 2018, les membres du Comité ont arrêté les Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP) pour l'exercice 2018.

Compte tenu de l'avancement des dépenses pour travaux ainsi que des prévisions du solde d'opérations en 2018, il convient d'apporter les révisions suivantes aux AP votées, détaillées en pages 20 à 21, du document budgétaire :

Objet et année programme de l'AP	Montant Voté	Révision AP à DM 1 2018	Révision AP à DM 2 2018	Total cumulé AP A DM2
Electrification Rurale 2015	15 645 261,00	-14 444,00	0,00	15 630 817,00
Eclairage Public 2015	313 000,00	-704,17	0,00	312 295,83
Electrification Rurale 2016	15 660 000,00	-1 296,00	0,00	15 658 704,00
Eclairage Public 2016	10 490 000,00	-20,74	0,00	10 489 979,26
Entretien EP 2017	4 200 000,00	0,00	0,00	4 200 000,00
Electrification Rurale 2017	17 580 000,00	0,00	0,00	17 580 000,00
Eclairage Public 2017	11 480 000,00	0,00	-50 000,00	11 430 000,00
Entretien EP 2018	4 525 000,00	0,00	0,00	4 525 000,00
Electrification Rurale 2018	16 535 000,00	0,00	-385 000,00	16 150 000,00
Eclairage Public 2018	11 750 000,00	0,00	2 150 000,00	13 900 000,00
TOTAL ER + EP + ENT		-16 464,91	1 715 000,00	



2 – CREDITS DE PAIEMENT

La section d'investissement s'équilibre en Crédits de Paiement, de la manière suivante :

	Rappel Voté BP 2018+DM1	Proposition DM2 2018	TOTAL BP + DM1+2 2018
Mouvements réels	47 397 637,51	-325 760,00	47 071 877,51
Mouvements d'ordre	4 863 799,90	50 000,00	4 913 799,90
Résultat reporté			5 756 724,59
Total DEPENSES	52 261 437,41	-275 760,00	57 742 402,00

Mouvements réels	42 245 672,86	-398 125,00	41 847 547,86
Mouvements d'ordre	15 772 489,14	122 365,00	15 894 854,14
Total RECETTES	58 018 162,00	-275 760,00	57 742 402,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles diminuent de **275 760,00 €** pour les ajustements de crédits de paiement sur travaux votés en opérations et les ajustements de crédits portés à l'annexe B.2.1 du document budgétaire.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement diminuent de **275 760,00 €** pour les ajustements de recettes additionnelles des programmes de travaux et une diminution de la prévision d'emprunt de 1 230 265€.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre de la manière suivante :

	Rappel Voté BP 2018+DM1	Proposition DM2 2018	TOTAL BP + DM1+2 2018
Mouvements réels	7 711 487,76	21 972,00	7 733 459,76
Mouvements d'ordre	10 908 689,24	72 365,00	10 981 054,24
Résultat reporté			
Total DEPENSES	18 620 177,00	94 337,00	18 714 514,00

Mouvements réels	16 432 991,56	94 337,00	16 527 328,56
Résultat anticipé		0,00	2 187 185,44
Total RECETTES	16 432 991,56	94 337,00	18 714 514,00



DEPENSES de FONCTIONNEMENT

- + 20 885€ au chapitre 011 charges à caractère général,
- + 1 087€ au chapitre 012 charges de personnel et frais assimilés,

RECETTES de FONCTIONNEMENT

- + 94 337€ au chapitre 74 Dotations, subventions et participations,

CONCLUSION

Toutes prévisions cumulées, **le budget 2018 s'établit à ce jour à 76 456 916 €**, dont 57 742 402€ en section d'investissement et 18 714 514€ en section de fonctionnement.

Le besoin prévisionnel d'emprunt est de 6.7 M€ pour des CP réalisés à 100% en 2018. Il restera alors 14,3 M€ à financer à compter de 2019 pour les AP votées en opérations du programme 2018.

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	88
Nombre de pouvoirs	11


Pour : 88 Contre : 3 Blanc : 1 Nul : 1

Certifié exécutoire par Monsieur Bernard VEISSIERE, Président compte tenu de la transmission en préfecture le 17/10/2018 et de la publication le 17/10/2018

Fait à Cournon d'Auvergne, le 13 octobre 2018

Pour copie conforme

Le Président du SIEG


Bernard VEISSIERE

